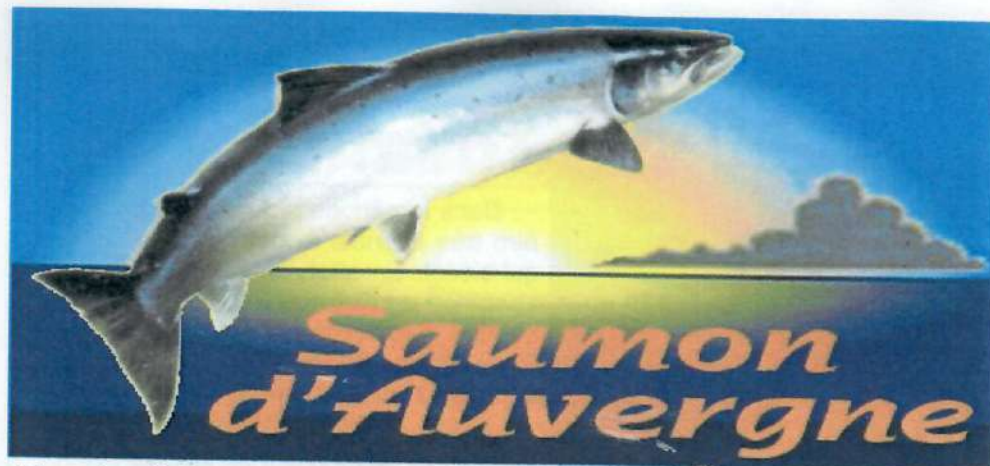




2002 - A. LECHÉLON ©

Année 2006 Numéro 13

Avril 2006

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Paul BRUNET - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme

Siège Social : 2, Chemin des Coustilles 63340 LE BREUIL SUR COUZE © APS 2002 - Droits réservés

Dossier :

Le vent pour sauver les saumons...

Aux abords de COURNON... l'Allier, rivière à saumons...

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :

Situation du
Saumon de l'Allier



Le Vent
au Secours
du Grand Saumon
de Loire-Allier



Visite du Barrage
de Nausiac



Quand les
Saumons passent
à la station
de comptage de
Langeac



Séminaire
Saumon Bergerac
Octobre 2005



État Écologique
des zones de
déversement

Le Mot du Président...

Dans la période actuelle, nous devons être très attentifs sur tout ce qui se dit, ce qui s'écrit...

Dans la période actuelle, nous devons être très attentifs à tout ce qui se dit, ce qui s'écrit. En effet, une absence de présence ou un manque d'attention peut engendrer des situations délicates à gérer. Deux affaires très récentes viennent de le démontrer :

➤ Pour la première, c'est le déroulement d'une compétition de canoës-kayaks sur le Haut-Allier entre Prades et Chan-teuges en Haute-Loire dans la période de frai des saumons. Nous vous laissons deviner la perte d'ovules engendrée.

➤ Pour la deuxième, c'était le radiopistage de 100 géniteurs, dont 50 prélevés en basse-Loire et 50 supplémentaires au niveau du barrage de Vichy. Le pêcheur professionnel mandaté pour cette pêche n'ayant pas réussi à prélever les poissons nécessaires au marquage, à cause du fort débit de la Loire, l'opération a été suspendu en attendant que la rivière

retrouve un niveau normal.

Cette grande manœuvre, très onéreuse, uniquement pour détecter les difficultés rencontrées à la montaison. Nous savons très bien que ces dernières sont étroitement liées avec les débits de nos rivières et la température de l'eau. Il aurait été préférable d'orienter cette dépense sur la recherche des causes des multiples blessures, relevées sur la migration 2005, à la passe du barrage de Vichy.

Nous avons néanmoins et heureusement des occasions de rencontre entre nous, ce qui a été le cas lors du salon de la Pêche organisé sur trois jours, à la Grande Halle de Courmon.

Un stand a été tenu et animé par nos adhérents, que je remercie très sincèrement de leur disponibilité et de l'accueil réservé aux personnes intéressées sur les sujets tels que : la réouverture de la pêche du saumon, la circulation du saumon sur l'axe migratoire, le verrou du Haut-Allier par le barrage EDF de Poutès-Monistrol, etc. autant de questions posées et de réponses données. Nous voyons au travers de ce salon tout l'intérêt qu'engendre ce magnifique et emblématique migrateur qu'est le saumon de la rivière Allier.

Le Président :
Paul Brunet

Important! Noter notre prochain

Rendez-vous !!!

*L'Assemblée Générale de
l'Association le 14 mai 2006*

à la COMPTILLE



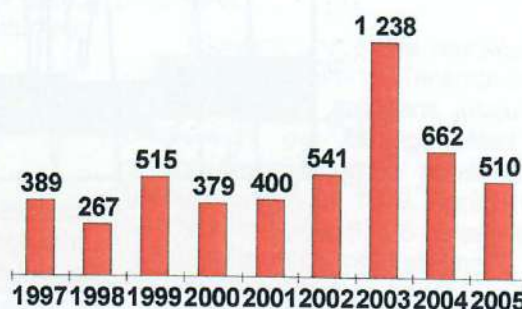
Situation du Saumon de l'Allier

1— Passages à Vichy

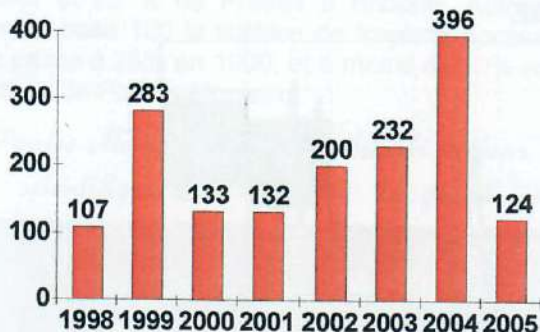
Le chiffre de 510 indique le nombre de saumons passés à Vichy du 15 Février au 15 novembre. Ce chiffre de 510 est décevant. Les conditions environnementales étaient dures :

- ⇒ De Janvier à mi mars les températures de la rivière Allier ont été proches de zéro degré. Les montaisons ont été stoppées.
- ⇒ Les débits n'étaient pas favorables.
- ⇒ L'eau résultant de fontes de neige est pauvre en oxygène. D'autre part il y a eu de très mauvaises conditions de dévalaison des smolts en 2002

SAUMONS PASSES A VICHY



TOTAL DES 3 ETES DE MER PASSES A VICHY



2— Passages à Vichy des 3 ans de mer

Ce nombre, 124 saumons de 3 ans de mer, est un des plus faibles constatés depuis le fonctionnement de la nouvelle passe. Souhaitons qu'il s'agisse d'un accident de la nature. Mauvaise réussite des frayères ? Taux de survie en mer très faible ? etc.. Les hypothèses ne manquent pas, mais les analyser et apporter une réponse à chacune est une autre affaire.

3 — Passages à Vichy des 2 ans de mer)

Le nombre de saumons de 2 ans est un des plus élevés, c'est de bon augure pour 2006, nous devrions avoir un nombre de 3 ans de mer en augmentation par rapport à 2005, avec toutefois les réserves d'usage concernant l'hydraulicité entre Janvier et Mars ainsi que les températures de l'eau.

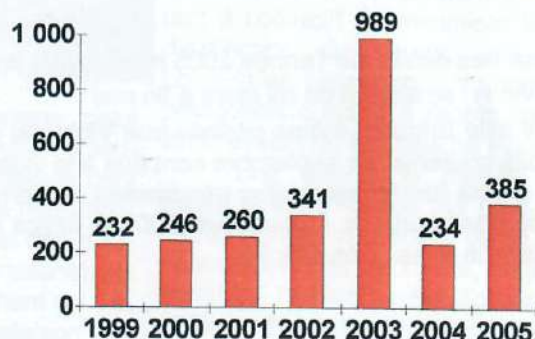
Saumon male sur une frayère novembre 2005



Le comptage des frayères donne les résultats suivants :

Allier : 346 nids
Sioule : 39 nids
Allagnon : 15 nids

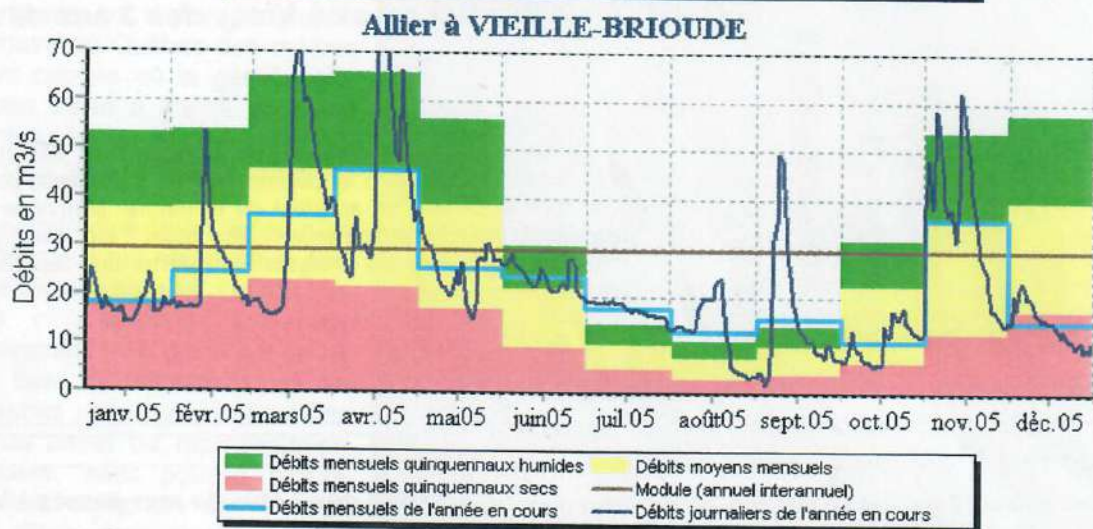
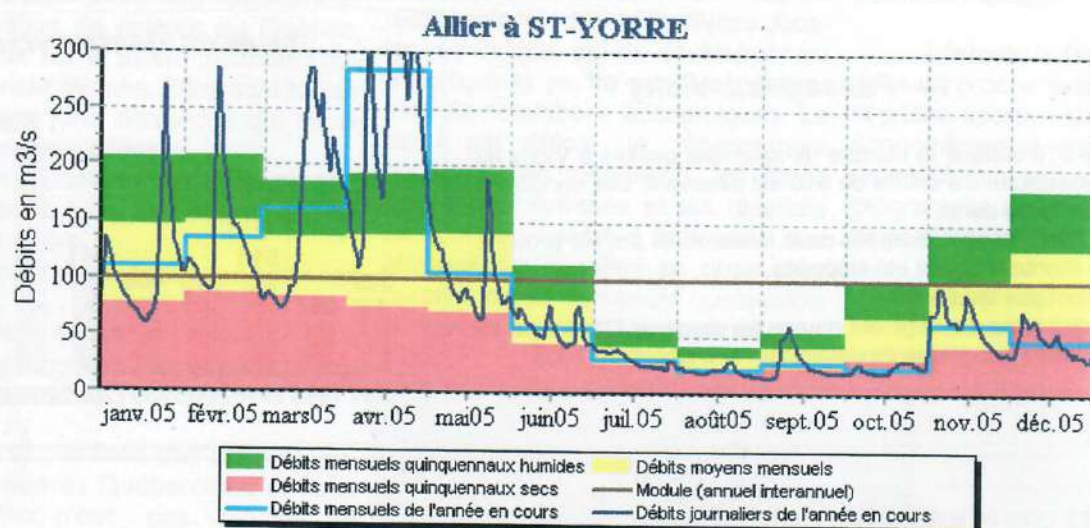
Nombre des 2 étés de mer passés à Vichy



Un nid au Viaduc de Fontannes (novembre 2005)

Situation du saumon de l'Allier (Suite)...

Regards sur l'hydraulicité de la rivière Allier en 2005 (Source : DIREN Auvergne)



L'analyse des débits sur l'année 2005 montre que les fenêtres favorables à la migration au niveau :

✦ de Vichy, se situent de mi mars à fin mai

✦ de Vieille Brioude, même période que Vichy au printemps, puis juste avant les frayères fin Octobre début Novembre.

Les débits soutenus de septembre sont dus à la vidange de Naussac.

Ajouter à cela des températures très basses de Janvier à mi Mars, nous avons eu deux conditions très défavorables à la migration des saumons. Depuis Juin 2005 le déficit hydraulique est très important en basse Loire, la montaison 2006 devrait être, elle aussi, très difficile.

Louis Savadet (A.P.S.)

CHAUFFAGE CENTRAL
EAU CHAUDE SOLAIRE
VENTILATION MÉCANIQUE
CONTRÔLÉE



PLOMBERIE SANITAIRE
ZINGUERIE
CLIMATISATION

**CHAUFFAGE SANITAIRE
CATALAN**

66000 PERPIGNAN

4 bis, rue Augustin Thierry

Tél. : 04 68 54 72 22

Fax : 04 68 54 72 62

66140 CANET-EN-ROUSSILLON

16, rue du Macabeu

Tél. : 04 68 80 51 71

Fax : 04 68 54 72 62



CUIR CENTER

Le n°1 du salon cuir.

RN89 - 63370 LEMPDES - ☎ 04 73 61 60 06

Le vent au secours du grand saumon de Loire-Allier.

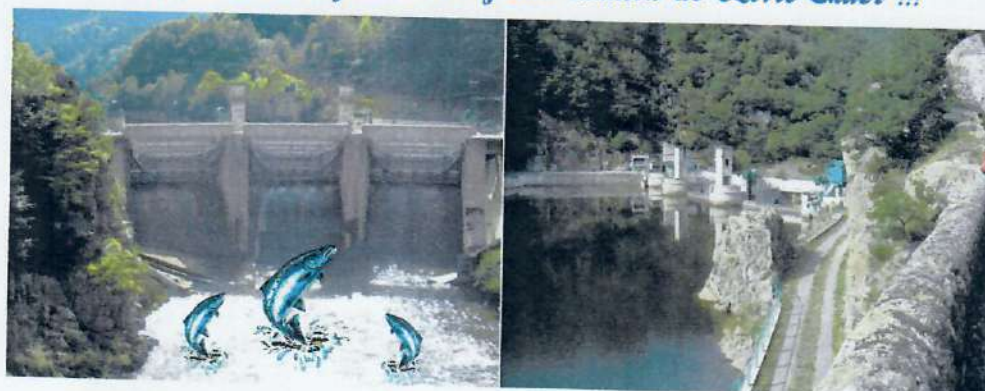


Le plus grand migrateur de France sera-t-il sauvé par le vent, au moment où la décision gouvernementale du renouvellement en 2007 de la concession d'exploitation pour quarante ans du barrage de Poutès-Monistrol, auteur principal de la quasi disparition du grand migrateur, doit être prise courant 2006 au bénéfice du producteur historique national d'électricité, Électricité de France.

Dernier saumon de grande migration...

Le saumon de Loire-Allier est le dernier saumon de grande migration d'Europe de l'Ouest. C'est un « géant », capable de faire jusqu'à trois migrations, pouvant atteindre une taille de 1,30 mètres et peser jusqu'à 18 kilos. Le saumon de la rivière Allier est un grand saumon atlantique, d'un poids moyen de 7,5 kg, qui parcourt près de 800 Kms de Nantes à Monistrol d'Allier, une des plus longues distances d'Europe, pour rejoindre sa frayère en tête de bassin ⁽¹⁾, c'est-à-dire en amont du barrage de Poutès-Monistrol. Un comptage des frayères de saumon sur l'Allier en 1938 identifie 69 % des surfaces de frai en amont de Monistrol d'Allier et 23 % de Prades à Brioude. Autrement présenté ⁽²⁾, si l'on prend comme base 100 la surface de frayères accessible par les géniteurs en 1800, elle passe à 25% en 1900, et à moins de 10% en 1942, après la construction du barrage de Poutès-Monistrol.

Poutès-Monistrol, dernier obstacle majeur reconnu par la communauté scientifique à la migration du grand saumon de Loire-Allier !!!



Sur les 400 kilomètres de la rivière Allier, il ne reste qu'un barrage, celui de Poutès-Monistrol, dernier obstacle majeur reconnu par la communauté scientifique à la migration du grand saumon de Loire-Allier. Les études depuis cent cinquante ans démontrent que les barrages, véritables obstacles à la migration, sont responsables à hauteur de 90 % de la disparition des saumons et des poissons migrateurs (aloses, lamproies, truites de mer, anguilles, esturgeons). Ils constituent la première cause de disparition de l'espèce, en empêchant ou gênant la remontée des adultes et en condamnant très souvent la dévalaison des juvéniles (tacons). Le barrage de Poutès-Monistrol perturbe ou bloque les migrations de montaison ou de dévalaison des saumons, et son fonctionnement par éclusées fait considérablement varier le débit naturel de l'Allier jusqu'à soixante kilomètres à l'aval du barrage, perturbant d'autant les écosystèmes.

Après sa construction en 1941, dans une période trouble et malgré les lois de protection des migrateurs de 1825, 1929 et 1932, et l'opposition ferme de l'Administration des Eaux et Forêts de l'époque, la population de saumons est passée de 30.000 poissons en 1850 ⁽³⁾ à quelques centaines à la fin des années 1980, pour figurer aujourd'hui sur la liste rouge de l'UICN ⁽⁴⁾ des espèces mena-

cées d'extinction. En 1990, les études convergent regrettablement vers la quasi-disparition du grand saumon de Loire-Allier.

Suivant une étude réalisée par l'Ingénieur Bachelier ⁽⁵⁾, l'estimation de la population de saumons jusqu'à la construction du barrage était en moyenne très largement supérieure à 10.000 individus en 1930. Après 1945, elle n'atteindra que 3.000 poissons les meilleures années, pour stagner à partir de 1950 jusqu'à la fin des années 60 aux alentours de 1.500 poissons.

L'application du principe de précaution conduit à recommander la suppression du barrage de Poutès ...

La dernière étude majeure, le rapport du Groupement d'intérêt Scientifique portant sur les poissons Amphihalins (GRISAM), commandé par l'État dans le but de l'aider à prendre sa décision de renouvellement ou non de la concession, réalisé par les spécialistes du groupement, Cemagref, Conseil Supérieur de la Pêche, Ifremer, et Inra, a été livrée fin 2005. Ce rapport dresse un point objectif sur les impacts du barrage de Poutès-Monistrol et se prononce clairement pour l'arasement de l'ouvrage si l'État souhaite sauver le saumon « Par rapport à l'objectif de minimiser le risque d'extinction du saumon du bassin Loire-Allier, l'application du principe de précaution conduit à recommander la suppression du barrage de Poutès ».

Les efforts ⁽⁶⁾ menés depuis trente ans en France par tous les acteurs, Conseil Supérieur de la Pêche, Associations de pêcheurs, Institut National de la Recherche Agronomique, et bien d'autres, ont permis l'équipement des barrages en passes à poissons, la restauration des populations menacées, voire la recréation de populations où elles avaient disparu suite



¹ Comme le note une étude réalisée sur la Spey en Ecosse : les grands saumons frayent essentiellement en tête de bassin.

² Études de Ponts et Chaussées présentées lors du colloque « des saumons et des hommes » à Brioude les 3 et 4 décembre 1993.

³ Études de Ponts et Chaussées présentées lors du colloque « des saumons et des hommes » à Brioude les 3 et 4 décembre 1993.

⁴ Union Internationale pour la Conservation de la Nature.

⁵ L'histoire du saumon en Loire Bulletin français de pisciculture 1963-1964.

Le vent au secours du grand saumon de Loire-Allier. (Suite...)

à l'édification des grands barrages⁽⁷⁾, et enfin l'arasement en 1998 des barrages de Saint-Étienne du Vigan sur l'Allier et de Maisons Rouges sur la Vienne.

Ces efforts doivent être amplifiés afin d'obtenir en 2006 la décision de démantèlement du barrage de Poutès-Monistrol. Toutes les voix de bon sens s'élèvent aujourd'hui pour demander l'arasement de ce barrage. L'illustre Islandais Orri Vigfusson, 62 ans, infatigable Président de la NASF, la Fondation de Sauvegarde du Saumon sauvage de l'Atlantique, démontre par les chiffres l'absurdité économique à ne pas favoriser l'expansion du saumon sauvage et plus co-latéralement sa pêche sportive. Dans un article de la revue « Pêches sportives » de septembre-octobre 2005 et lors de l'émission de FR3 « Thalassa » de décembre 2005, le Président explique simplement qu'un saumon sauvage pêché au filet dérivant est vendu 22 euros l'unité, alors qu'il rapporte 423 euros à l'ensemble de la communauté économique locale s'il est pêché lors d'une partie de pêche sportive. Il note qu'une étude du gouvernement Islandais avance le chiffre de 145 millions d'euros de retombées économiques annuelles pour le seul domaine de la pêche sportive pour son pays.

Plus localement, diverses études⁽⁸⁾ montrent que la capture d'un saumon à la ligne, d'un poids de 7,5 kg, poids moyen d'un saumon atlantique de l'Allier, au prix du marché actuel de 30 euros le kilo, rapporte arithmétiquement 225 euros. Les mêmes études évaluent l'apport global pour l'ensemble des fonctions économiques de la vallée, hôtellerie, restauration, déplacements, équipements, etc., à 1.125 euros par saumon pêché à la ligne.

Une extrapolation linéaire pour la vallée de l'Allier à 3.000 saumons⁽⁹⁾ rapporterait toujours arithmétiquement 3.375.000 euros soit la valeur de l'électricité produite par le barrage de Poutès-Monistrol.

La production d'énergie qu'il fournit peut être remplacée par d'autres sources

Car l'enlèvement du barrage de Poutès-Monistrol n'a de sens que si la production d'énergie qu'il fournit peut être remplacée par d'autres sources, si possible renouvelables, et si le manque à gagner indirect conséquent à l'inactivité est compensé. Sur l'ensemble du site de Monistrol d'Allier, composé de deux usines de production électrique, le barrage de Poutès-Monistrol fournit 52 GWh, sur les 93 GWh pour l'ensemble du site. Le reste étant produit par deux autres barrages, de Saint Préjet d'Allier et de Pouzas, sur l'Ance. Le barrage de Poutès-Monistrol fournit 35 % de la production électrique du département. Cette production d'électricité est très saisonnière puisque 60 % a lieu durant les mois de mars, avril et mai. En terme d'emploi, le barrage de Poutès-Monistrol est piloté automatiquement et ne nécessite plus depuis longtemps de présence sur site.

La compensation énergétique de l'arasement du barrage de Poutès-Monistrol pourrait venir du parc éolien d'Ally-Mercoeur qui vient d'être inauguré le 27 octobre 2005 sur les communes du même nom de Haute-Loire. La ferme éolienne, la plus importante de France, composée de 26 éoliennes de 1,5 MW, produira annuellement 78 GWh, soit exactement une fois et demie la production du barrage de Poutès-Monistrol. Désormais à 50 km du barrage, il y a une source opérationnelle d'énergie renouvelable de substitution. Malgré un contexte régional et national très orienté par les types nationaux de production nucléaire et hydraulique les élus locaux ont réussi à mener à terme un projet majeur de développement durable⁽¹⁰⁾. La vingtaine de propriétaires a signé des baux de trente ans, renouvelables, avec l'entreprise Canadienne, responsable du projet, qui leur versera annuellement

2.200 euros par éolienne. Les différentes collectivités territoriales percevront chaque année près de 700.000 euros de taxe professionnelle, dont 220.000 euros pour la seule commune d'Ally. Avec la mise en service de ce sixième parc, l'entreprise Canadienne, responsable du projet peut désormais fournir à Électricité de France 80 MGW d'électricité d'origine éolienne, l'équivalent de la consommation d'une ville de 80.000 habitants.

Il appartient à l'État de décider de rendre la liberté de migration...

Désormais il appartient à l'État de décider, en prenant en compte le souhait du Président de la République⁽¹¹⁾, les précieux conseils du rapport du GRISAM, qui corroborent tous les efforts entrepris depuis plus de trente ans tant par l'Europe, que par tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux, et par toutes les personnes de bon sens qui ont compris avant les autres l'inéluctable nécessité de rendre aux grands migrateurs, dont le saumon de Loire-Allier est le premier des ambassadeurs, la liberté de migration.

Rationnellement la cause économique est entendue. Le retour du grand saumon de Loire-Allier fournirait un apport annuel d'au moins 3.375.000 euros⁽¹²⁾ à la vallée de l'Allier, qui générerait une accumulation capitalistique certaine, tant dans les infrastructures publiques ou privées, que dans la création d'emplois dans les domaines directs et indirects de la pêche sportive et peut-être du tourisme vert⁽¹³⁾.

Ensuite et surtout, le nouveau parc éolien d'Ally-Mercoeur, qui pourrait bien se multiplier eu égard aux revenus fixes conséquents rapportés et aux perspectives économiques attendues, produira dans des conditions écologiques durables une fois et demie plus que le barrage de Poutès-Monistrol, qui a soutiré de la rivière, lentement et sûrement, son plus noble habitant, le grand saumon atlantique de Loire-Allier. Ainsi, le vent aura sauvé le grand migrateur.

Norbert Larinier
(A.P.S.)

⁶1975 : « Plan saumon », 1986 : « Plan migrateurs », 1992 : « Contrat Retour aux Sources », 1994 : fermeture de la pêche sportive du saumon sur l'Allier, et 2001 : inauguration de la Salmoniculture de Chanteuges, la plus grande d'Europe.

⁷Cas notamment de la Dordogne.

⁸Dossier de presse « pour une planète vivante » du WWF 2004.

⁹3000 saumons constituent une hypothèse basse de capture.

¹⁰Une éolienne permet d'économiser 2000 tonnes de CO₂.

¹¹« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. (...) La Terre et l'humanité sont en péril et nous en sommes tous responsables.

Il est temps d'ouvrir les yeux » discours de Jacques Chirac, Président de la République, au sommet de la Terre de Johannesburg le 2 septembre 2002.

¹²Équivalent à la valeur de la production annuelle de Poutès-Monistrol et pour une moyenne basse de captures de 3000 poissons.

¹³Encore très peu mis en valeur au regard d'autres régions européennes moins bien dotées que l'Auvergne.

Visite du barrage de Naussac

Nous avons été conviés par l'Établissement Public Loire, à visiter le barrage de Naussac, avant sa remise en eau. La décision fut prise d'y aller le 23 novembre et c'est avec un vent glacial (-7°) et quelques flocons de neige que se déroula notre matinée sur le haut plateau lozérien.

Aimablement accueillis par monsieur Olivier COLON, et après une présentation détaillée des différents sites représentant l'étendue de la retenue, nous nous sommes rendus sur la passerelle d'accès à la tour de prise d'eau (2) d'où nous pouvions observer la vaste cuvette désertique (3) qui s'offrait à nos yeux : 1 000 hectares de terres inondées depuis la mise en eau du barrage en 1983, qui réapparaissaient, faisant ressurgir quelques vestiges du passé. Les travaux d'étanchéité (1) étant terminés, la remise en eau devait se faire dès le lendemain.

Notre visite se poursuivait par Naussac 2 où nous avons découvert les différentes réalisations : le barrage (4) avec son échelle à poissons et le canal d'amenée à la station de pompage pour alimenter Naussac1 (début du pompage le 17 février 2006) Les travaux s'étant bien déroulés, avec un minimum de perturbation pour le milieu aquatique, il restait la grande inconnue qui est la remise à niveau.

Le peu de précipitations enregistrées depuis la remise en eau du barrage faisait craindre, en effet, en cas de faible pluviosité ce printemps, des difficultés de remplissage qui n'auraient pas été sans conséquences sur les programmes d'irrigation pour cet été. Fort heureusement, la fonte des importantes chutes de neige de cet hiver et les pluies printanières ont quelque peu atténué cette crainte. A l'heure actuelle, le taux de remplissage est de 101 Mm3 le 19/04, soit 53 % par rapport à la capacité totale de 190 Mm3.

Jean Paul Antinolles



1

Le mur du barrage, 23 novembre et c'est avec un vent glacial (-7°) et quelques flocons de neige que se déroula notre matinée sur le haut plateau lozérien...

2

Nous nous sommes rendus sur la passerelle d'accès à la tour de prise d'eau d'où nous pouvions observer la vaste cuvette désertique qui s'offrait à nos yeux...



3

1 000 hectares de terres inondées depuis la mise en eau du barrage en 1983 qui réapparaissent, ... il reste la grande faisant ressurgir quelques vestiges du passé.

4

Naussac 2 où nous avons découvert les différentes réalisations... il reste la grande inconnue qui est la remise à niveau.



2002 - A. LECHÉLON ©

J'aide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

J'adhère à l'Association Protectrice du Saumon.

NOM (en lettres CAPITALES): **Prénom :**

Adresse :
.....

Code Postal : **Ville :** **Téléphone :**

Membre adhérent..... : 18 € ☐ **Membre sympathisant: 23 €** ☐
Membre bienfaiteur: 30 € ☐

Je joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ **chèque postal** ☐ **autre** ☐

À l'ordre de l' Association Protectrice du Saumon Loire-Allier

À M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

➤ **La carte de membre me sera envoyée à réception directement à mon adresse**

Quand les saumons passent à la Station de comptage de Langeac...

Matériel informatique et vidéo

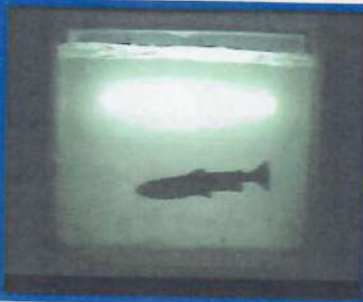
Le système vidéo a été installé le 14 avril 2005. Ces équipements ont été financés en totalité par l'Association Protectrice du Saumon. Ils permettent d'automatiser les enregistrements lors de la détection des poissons dans la zone de comptage. Ce système comprend une caméra reliée à un produit compact de vidéosurveillance. L'enregistrement numérique de séquences d'images, sur détection de mouvement, se fait sur disque dur. Les séquences intègrent les images avant et après l'événement.

Passages de saumons

La première observation de saumon date du 19 avril 2005. Peu d'individus ont donc franchi le barrage de Langeac en dehors de la période de suivi. Seulement 40 poissons ont été contrôlés au printemps. L'essentiel des passages a eu lieu au mois de mai. Malgré la température plutôt fraîche de l'eau liée à la vidange du barrage de Naussac, aucun individu ne s'est présenté dans l'un des dispositifs de franchissement en juillet et août.

La montée du niveau d'eau, début septembre, s'est traduite par une reprise des passages. Des passages plus importants et réguliers surviennent à partir du 17 octobre. Ils font suite à une légère augmentation du débit. L'activité migratoire la plus notable est observée début novembre. Les passages journaliers les plus importants sont notés le 2 novembre où 11 poissons sont recensés. Ils font également suite à une élévation du débit de l'Allier. 40 poissons sont comptabilisés en 6 jours.

Des passages journaliers de 1 à 4 saumons sont encore perçus jusqu'au 17 novembre. La chute brutale de la température de l'eau met fin à la migration à compter de la dernière décade de novembre. Elle marque également le début des activités de reproduction avec les premières observations de frayères. Le dernier individu est observé le 17 décembre.



☞ 89 % des géniteurs se présentant à Langeac ont une taille comprise entre 68 et 87 cm. La population est donc fortement constituée d'individus ayant séjourné 2 étés en mer.

☞ 30 adultes contrôlés à Langeac présentaient un marquage. L'absence de nageoire adipeuse indique que ces poissons proviennent des premiers lâchers de smolts de la Salmoniculture du Haut-Allier.

Jocelyn Rancon (Salmoniculture de Chantenges)



CRÉDIT AGRICOLE
LOIRE HAUTE-LOIRE

SEMINAIRE SAUMON BERGERAC OCTOBRE 2005



C'est avec plaisir que nous avons répondu présents à Jean - Pierre TANE, qui préside l'A.I.D.S.A (1) . Il est l'initiateur de ce séminaire sur trois jours, les 25, 26, et 27 octobre 2005 à Bergerac, qui visait à la fois l'étude des problèmes rencontrés sur les bassins Dordogne - Adour et le renforcement des liens de collaboration, d'échanges d'expériences et d'amitié avec nos amis Québécois.

Dès la journée du 25, J.P Tane donne le ton et lance les débats ainsi que le retrace Guy Chaumont dans une synthèse pour la FQSA (2)



«Le Makhila d'honneur tourbillonnant dans sa main droite (3), le Président de l'AIDSA, brosse le tableau de la situation et indique les raisons et les buts de l'événement. Sous une salve d'applaudissements J.P.T. donne la parole à Guy Pustelnik, Directeur d'EPIDOR et co-organisateur, qui n'a pas l'habitude de mâcher ses mots. En termes directs, il dénonce le désengagement des gouvernements concernant

les subventions accordées à la recherche sur le saumon: "Elles se réduisent progressivement comme une peau de chagrin et finiront par disparaître totalement si nous n'agissons pas vite et fort.....Le saumon ce n'est pas n'importe quoi, c'est un élément important, à la fois écologique, économique et social qui fait partie intégrante de notre patrimoine national et qui doit être protégé. C'est le message que nous devons faire passer à nos gouvernants. »

Nous avons choisi de participer à la journée du 26 octobre axée principalement sur la gestion du saumon à partir d'expériences Québécoises

Le Rôle Déterminant de l'A.P.S.

Cette journée qui doit faire état d'expériences de gestion est ouverte par l'intervention de Guy Chaumont qui met l'accent sur le rôle déterminant que l'A.P.S a joué dans la gestion de la rivière Allier après l'effondrement des populations de saumons en 1946.

Les alevinages effectués à l'époque au départ avec des œufs en provenance d'Huningue en Alsace, puis de la mer Baltique (600 000), enfin le partenariat avec nos amis Québécois qui est arrivé en 1952, ont sans aucun doute eu une importance majeure dans la sauvegarde de l'espèce.



Il insiste sur ce rôle historique et les photos d'époque ajoutent juste ce qu'il faut de nostalgie.

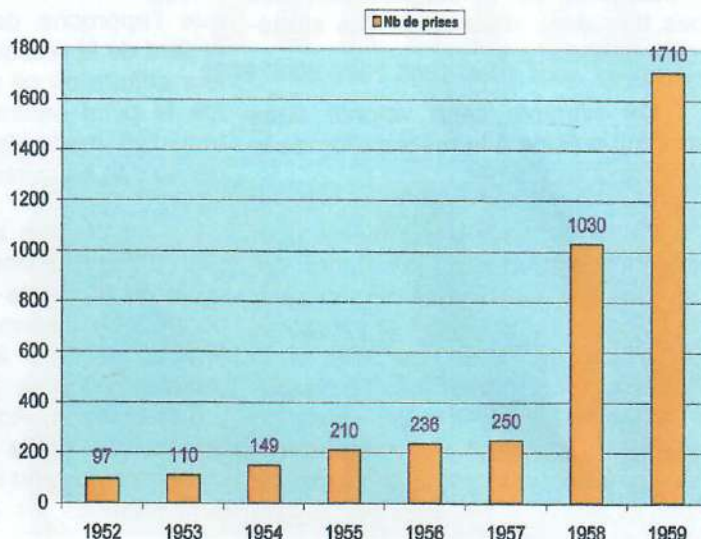


30 ans après ces déversements 15% des saumons présentent encore des traces d'ADN de leurs ancêtres Québécois.

L'expérience a duré 10 ans (1 000 000 d'œufs) avec un taux de réussite de 92%. Elle a cessé en 1962 avec l'utilisation de géniteurs enfermés de la salmoniculture d'Augerolles. Le relais a été assuré à partir de 2001 par la salmoniculture de Chanteuges dont la conception s'est appuyée sur l'expérience Québécoise.

Cela s'est traduit à l'époque de façon significative au niveau des captures qui iront jusqu'à 2500

Quand on sait que la pêche sportive à la ligne ne prélève au maximum que 38% des poissons on voit tout l'intérêt de l'abandon de la pêche professionnelle à des fins commerciales. Il faut aussi rappeler que c'est avec des saumons en provenance de cet axe Loire - Allier qu'a redémarré la restauration de la Dordogne.



L'expérience Québécoise

Les différentes interventions qui ont suivi ont porté sur les expériences de restauration de rivières du Québec, en particulier sur la rivière Jacques Cartier et la rivière Matane. Elles sont toutes marquées par une démarche qui implique à des degrés divers:

- Une vision globale par bassin versant.
- L'intérêt porté à l'aspect scientifique de la vie de la rivière.
- La rencontre et les échanges entre les usagers.
- La démarche éducative.
- La prise en compte des aspects culturels et humains

Bien sûr, la taille des bassins versants des rivières Québécoises et l'axe Loire - Allier n'ont pas vraiment de commune mesure sur le plan géographique. On trouve au Québec des rivières relativement courtes où la gestion globale est plus aisée à mettre en place mais l'esprit qui règne au niveau de leur gestion ne peut nous laisser indifférents.

Cette approche de la rivière a un caractère novateur par rapport à la gestion passée car elle se veut à la fois institutionnelle et citoyenne. L'intention des "institutionnels" en place est de réunir sur la base du volontariat, les acteurs concernés par la vie de la rivière au sein d'un panel de représentation. Cette structure, sans pouvoir propre, met cependant en œuvre des champs d'action et d'échanges établis de manière concertée et peut participer au règlement des conflits d'usage. Julien Baudrant représentant du ministère de l'environnement du Québec s'est attaché à promouvoir cette forme de gestion par bassin versant avec tout ce que cela implique au niveau de l'environnement (en particulier de la conservation des zones humides), mais aussi des stratégies de financement.

On retrouve cette volonté dans l'esprit qui préside à la restauration de la rivière Jacques Cartier.

L'idée est celle d'une rivière pour tous. Ambitieux projet où le saumon serait la pierre angulaire de la restauration de la rivière comme témoin et indicateur de la qualité de l'eau. Les défis biotechniques sont nombreux. Ils découlent des aménagements et de l'utilisation de la rivière, et il n'est pas toujours évident de fédérer autour d'un projet au résultat incertain.

Le conseil d'administration du comité de restauration de la rivière Jacques Cartier comprend ainsi 50% de membres adhérents et 50% de représentants des collectivités locales. La volonté est de développer au maximum la pêche sportive génératrice de retombées économiques. La tâche est difficile, le financement public est en régression, les fonds privés sont sollicités et les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes. La question se pose pour certains de se demander quelquefois si le saumon est toujours rassembleur.

pas une chose aisée, et la recherche d'une solution basée sur l'entente et la concertation paraît souffrir des jeux politiques locaux.

L'intention finale est de donner dans un proche avenir une large part à la pêche sportive source de retombées économiques et d'emplois pour la communauté Innu qui gère entièrement un programme de restauration et d'alevinage, démarche totalement novatrice.

Ce qui se passe sur la rivière Matane pourrait par contre donner du courage à tous les autres. Sur cette



de gauche à droite: Jack Picard, P. Brunet, J.P. Tane, G.N. Chaumont

Pour la rivière Betsiamite, c'est autre chose. Elle toujours joué un rôle important pour la communauté des Innus. C'est Mr Jack Picard qui en est le représentant, il est aussi le Président de la société de restauration de la rivière Betsiamite. Il explique l'approche des Amérindiens à l'égard de la ressource saumon et de leur culture où ce poisson a souvent été le point central dans l'organisation d'un mode de vie axé sur une pêche dite de subsistance.

rivière de 50km, il remonte jusqu'à 3000 saumons.

La gestion paritaire se répartit entre les pêcheurs et les autres utilisateurs et la pêche sportive peut s'exercer sur 80 pools. Les droits d'accès ont été négociés gratuitement avec les propriétaires riverains.

Les retombées économiques parlent d'elles-mêmes : 3 000 000 d'euros de rentrées et une centaine d'emplois créés.

Si de nombreux pêcheurs appartiennent encore à des générations d'un âge certain, des « têtes blanches » comme disent les Québécois, l'avenir est envisagé à travers un important programme d'initiation et d'éducation à la rivière, en particulier en direction des jeunes pour lesquels des centres d'initiation à la pêche ont été ouverts.

Depuis le début de la restauration, 88 000 personnes les ont fréquentés et, pour 2005 seulement, 14 000 jeunes ont été accueillis dans des écoles de pêche où des pêcheurs locaux participent à l'animation

Il n'est pas possible de clore nos impressions sur cette journée particulièrement dense sans signaler l'intervention du représentant de MIGRA-DOUR. La gestion qu'il préconise est simple : le saumon ne doit pas faire l'objet d'un traitement particulier compte-tenu des différents acteurs concernés, et il n'est pas du tout question d'adapter ou de remettre en cause les pratiques de pêche locales pour promouvoir une pêche sportive. Paul Brunet intervient et il s'en suit un échange assez vif relaté dans la synthèse de Guy Chaumont pour la FQSA : " Cette déclaration a le don de faire bondir Mr. Paul Brunet, Président de l'APS LOIRE-ALLIER, qui affirme que les autres poissons migrateurs que l'on trouve partout et dont la valeur se limite à celle de leur chair, n'ont rien de commun avec le saumon dont l'importance se mesure aussi à la valeur ajoutée par les retombées économiques de la pêche sportive. A cette remarque, le conférencier répond que les choses sont ainsi et qu'il ne peut ni ne veut rien y changer."

Il reste donc beaucoup à faire dans tous les domaines. Les points essentiels avaient d'ailleurs été bien posés dans un document préparatoire à ces journées rédigé par EPIDOR(4) :

« Au plan administratif, plusieurs améliorations pourraient être apportées concernant l'implication des services gestionnaires avec les actions du plan saumon ainsi que dans l'efficacité de leur coordination interdépartementale... Au niveau politique, un

problème majeur réside dans l'absence d'un véritable pilote national, capable de dessiner des orientations stratégiques communes à tous les bassins, mais également de développer une veille et une représentation dans les démarches internationales. Ce rôle actuellement en partie assumé par le CSP, mais avec des moyens beaucoup trop faibles, pourrait très utilement être renforcé au sein de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) "

Voilà, ce sont nos réflexions sur cette journée bien remplie, dense et trop courte, un dernier mot toutefois :

Vers midi, l'ensemble des participants a suivi en flânant les vieilles rues de Bergerac pour se rendre au restaurant. Il faisait un temps superbe, un véritable " été indien", un peu comme un clin d'œil à nos amis Québécois. Au détour d'une place inondée de soleil, nous avons croisé Cyrano, sa statue bien sûr, mais pleine de superbe, toisant le promeneur comme pour lui rappeler sa devise :

" Ne pas monter bien haut, peut-être, mais tout seul !"

Désolé Cyrano, ta devise ne sera pas la nôtre, car après cette journée où les idées de rencontres, d'échanges et de coopération nécessaires entre les différents utilisateurs de la rivière ont constitué l'essentiel des débats, le moment est plutôt propice pour regrouper toutes les énergies et aller plus loin, plus vite et plus efficacementensemble.

Paul Brunet

Michel Oustineff

(1) Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

(2) Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique

(3) Béton traditionnel Basque

(4) EPIDOR: Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne



En bref...

Chargement des incubateurs :

Les incubateurs de La Prade et de l'Arçon ont été chargés le vendredi 27 janvier par Laurent Bernard du SMAT, accompagné d'un collègue. Notre ami Jean Barbier, de Blassac, était sur place pour leur prêter main-forte. Les abondantes chutes de neige de la nuit précédente nous avaient découragés de faire le déplacement pour aider au chargement des deux incubateurs. Merci à Laurent et Jean, qui malgré le froid et les intempéries, ont réparti les 50 000 œufs attribués à chacun des deux sites dans une eau proche des 0°. Depuis, le suivi du bon fonctionnement est régulièrement assuré par des membres de notre association.

Pétition contre Poutès :

Au salon de la pêche des 13, 14 et 15 janvier à la Grande Halle de Courmon, pas moins de 30 pages de la pétition contre le renouvellement de la concession du barrage de Poutès ont été signées par des sympathisants lors de leur passage à notre stand.

Lettre au Premier ministre

De même, une requête a été adressée au premier Ministre dans laquelle nous lui demandons de se prononcer pour la non reconduction de l'autorisation d'exploitation du complexe hydro-électrique de Poutès-Monistrol, suivant en cela les recommandations du rapport du GRISAM **, qui ont été rendues publiques lors de l'assemblée générale du COGEPOMI le 20 octobre 2005 à Orléans et qui préconisaient huit scénarios, des plus favorables* (S1 et S2) au plus défavorable (S0) pour le saumon atlantique :



* S1 et 2, démantèlement de la chute Allier et maintien, avec ou sans suréquipement, de la chute Ance.

** Conclusion du rapport d'expertise : « Par rapport à l'objectif de minimiser le risque d'extinction du saumon du bassin Loire-Allier, l'application du principe de précaution conduit à recommander la suppression du barrage de Poutès »

** GRoupement d'Intérêt Scientifique portant sur les poissons AMphialins, crée en 1993 à l'initiative de 4 établissements publics (CEMAGREF, CSP, IFREMER, INRA) travaillant notamment sur les populations de poissons migrateurs.

ETAT ECOLOGIQUE DES ZONES DE DEVERSEMENT, ABONDANCE ET QUALITE NUTRITIONNELLE DES PROIES DISPONIBLES

(Un Partenariat entre le Conservatoire du Saumon Sauvage et l'Université Blaise Pascal)

Le Saumon atlantique (*Salmo salar*) partage son existence entre l'eau douce et l'eau de mer. Les juvéniles ou tacons restent en moyenne un ou deux ans dans nos rivières avant de migrer vers l'océan Atlantique. Le déclenchement de cette dévalaison dépend de la vitesse de croissance des tacons et d'un phénomène physiologique appelé "smoltification" (= métamorphose des tacons en smolts aptes à dévaler). Une faible croissance aura donc tendance à retarder la smoltification entraînant ainsi un décalage des départs de smolts et donc un franchissement tardif de l'estuaire de la Loire. Le saumon de l'Allier dispose d'une courte période pour franchir l'estuaire de la Loire, ce qui constitue un des paramètres limitant de sa survie dans nos régions.



Des déversements d'alevins et de smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges ont été entrepris entre Coudes et l'amont de Naussac. Afin d'optimiser le passage dans l'Atlantique du plus grand nombre de smolts, on perçoit donc l'importance que représente la croissance des juvéniles sur les frayères et les zones de déversement.

Avec le lancement du Plan Loire Grandeur Nature (1994) et du programme LIFE (2001), des déversements d'alevins et de smolts issus de la salmoniculture de Chanteuges ont été entrepris entre Coudes et l'amont de Naussac. Afin d'optimiser le passage dans l'Atlantique du plus grand nombre de smolts, on perçoit donc l'importance que représente pour le saumon de l'Allier la croissance des juvéniles sur les frayères et les zones de déversement. C'est dans ce contexte que le Conseil Régional d'Auvergne a attribué une bourse de doctorat (Bourse *Environnement*) afin d'étudier et de comparer cinq secteurs de déversement d'alevins sur l'Allier (Brioude, Cerzat, Prades, St-Haon et Langogne). Cette étude s'effectue sous la direction du Dr. Christian Desvillettes et du Pr. Gilles Bourdier, au sein de l'équipe "Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes aquatiques" UMR CNRS 6023 en collaboration avec le Conservatoire du Saumon Sauvage. Elle a pour objectif de déterminer les principaux paramètres influençant la croissance des juvéniles de saumon. En fonction du comportement et du régime alimentaire des tacons, nous essayerons d'évaluer la quantité et la qualité (apport en nutriments essentiels) des proies disponibles. Ces données seront recoupées avec l'état écologique des secteurs étudiés et les éventuelles dégradations observées.

Migration 2006

Selon les chiffres communiqués par Logrami, la fondation saumon et la ville de Vichy, la population de saumons actuellement répertoriée dans la rivière est de :



VICHY :

- 114 saumons ont franchi les passes du barrage au 20 avril 2006

LANGEAC :



- aucun saumon n'a franchi les passes du barrage au 20 avril 2006

POUTES :



- aucun saumon n'a emprunté l'ascenseur pour franchir le barrage au 13 avril 2006

Nous espérons obtenir des données importantes concernant le développement et la croissance des juvéniles du saumon de l'Allier. Cette démarche s'avère précieuse pour nos partenaires qui souhaitent sélectionner les meilleures zones de repeuplement en fonction de la qualité de l'eau, du potentiel nutritionnel et de la distance à l'estuaire. Ils espèrent ainsi obtenir de meilleurs résultats au niveau des processus de smoltification, de dévalaison et du passage en mer des smolts. A une plus grande échelle, ce travail viendra compléter les études effectuées et les efforts fournis, nécessaires pour protéger et conserver le saumon de l'Allier.

Ingrid Desrois

(Stagiaire Salmoniculture de Chanteuges)